ROUBAIX

CAUSERIES

Dans une revue comique illustrée, il me souvient avoir, un jour, remarqué une page bien faite, me lui, pour dérider un front morose.

Cette page, inoffensive (que ne peut-on en dire autant de celles que publient la plupart des illustrés !) montrait ce que serait le monde en l'an deux mille, si se poursuivaient toujours avec la même rapidité les progrès accomplis depuis quelque temps par l'industrie et le locomotion.

Chacun avait son véhicule automobile, et les rues, les chemins, les routes n'étaient plus parcourus que par des autos ayant les formes et les dimensions les plus diverses.

On en était arrivé à ce point que personne ne se servait plus de ses jambes, et que ces deux membres, ankylosés, étaient considérés comme absolument inutiles, gênants et disgracieux au possible.

L'auteur de cette fantaisie terminait en faisant assister le lecteur au supplice d'un homme, phénomène préhistorique, qui, au grand scandale de ses contemporains et au grand mépris de l'ordre public, était un beau jour apparu se servant de ses pieds pour marcher. On l'avait condamné à avoir les jambes coupées.

Je ne crois pas que l'usage de l'automobile se généralise jamais au point de supprimer complètement les piétons. Devons-nous nous en réjouir ou avons-nous lieu de le regretter ? Pour moi, je suis tenté d'incliner dans ce dernier sens. Mieux vaudrait, à mon avis, qu'il n'y eût plus de piétons du tout et que chacun « marche en voiture ».

Au moins ne verrions-nous plus des gens exposés aux dangers permanents que courent les malheureux encore condamnés à se servir de leurs jambes.

C'est qu'il devient, en effet, terriblement périlleux d'aller à pied. A peine sorti de chez soi, on se trouve dans la nécessité de prendre les plus grandes précautions pour éviter d'être impitoyablement écrasé.

Des chauffeurs d'automobiles ne se gênent plus pour faire « du cinquante à l'heure » en pleine ville ; les cochers de fiacre se moquent des piétons comme de leur première « cuite » ; les wattmen sont obligés d'aller très vite et n'ont pas de freins assez puissants pour arrêter leurs tramways comme il convient ; les bouchers veulent montrer qu'ils n'y connaissent en bêtes et font prendre à leurs chevaux des galops effrénés.

La semaine dernière, je vis un char à bancs déboucher à toute vitesse de la rue de la Gare et, sans changer d'allure, traverser la Grand'Place pour gagner la rue du Château.

Un jeune homme, que la température sibérienne avait forcé à relever sur ses oreilles le col de son capuchon, ne l'entendit pas et faillit être renversé.

Vous vous figurez sans doute que ce jeune homme, justement exaspéré de l'allure désordonnée du char à bancs qui avait failli l'écraser, adressa d'amers reproches au conducteur et que celui-ci fit des excuses.

Eh bien ! non. Ce fut le contraire qui se produisit. Le conducteur se répandit en invectives à l'adresse du piéton assez audacieux pour s'être placé devant une voiture dont il avait, un instant, arrêté l'élan.

Il y a là un véritable abus, auquel il serait peut-être temps de remédier.

En ce qui me concerne, je souhaite ardemment que la police, sans pitié, dresse des procès-verbaux à tous les conducteurs de véhicules dont la vitesse exagérée met les piétons sous la menace constante d'un accident.

Tant pis si certains automobilistes, cochers de fiacre, bouchers ou autres ont une dent contre moi. Ils auraient l'occasion de l'avoir bien plus longue si j'étais dans la police ; car je ne les épargnerais pas.

JEAN DE L'ERMITAGE.

QUELQUES FORMES d'Action sociale feminine

M. É. Dutholt se propose, dans les deux leçons qui lui ont été demandées, de faire de la sociologie toute pratique, en parlant de certaines initiatives féminines, qui se sont montrées particulièrement utiles et bienfaisantes. Comme le champ est immense, il ne bornera à deux exemples : **Les ligues sociales d'acheteuses et les mutualités familiales.**

Acheter est un acte journalier, dont beaucoup méconnaissent l'importance. Et cependant, le consommateur a en mains une redoutable puissance (c'est lui qui règle la production), et par le fait même une périeuse responsabilité. Les Ligues sociales de consommateurs ont pour but de renseigner l'acheteur sur les conditions de travail qui ont marqué la fabrication et la vente du produit qu'il achète. Elles donnent le moyen facile à un consommateur éclairé de réserver ses commandes aux maisons où le régime de travail se trouve le plus humainement et le plus consciencieusement organisé.

Les Ligues sociales d'acheteurs attirent également l'attention de leurs membres sur leurs propres devoirs et les habituent à ne pas acheter le dimanche, à ne pas faire de commandes à contre-temps, à ne jamais être pour le personnel des magasins et des ateliers une cause de surmenage inutile, à payer leurs notes régulièrement.

Des Ligues de ce genre fonctionnent aux Etats-Unis, en France, en Suisse, en Allemagne et font le plus grand bien.

Compagnie du Gaz de Roubaix. — Avis important. — La Compagnie du Gaz de Roubaix a l'honneur d'appeler l'attention de ses abonnés sur les soins à donner à leurs compteur et moteur à gaz par ces temps de gelée.

Un marechal des logis de gendarmerie en retraite. M. Eugène Germain, qui avait achevé sa carrière à Roubaix, est mort, hier en son domicile, rue de l'Industrie, 189. Le défunt était comptable de la brasserie Dutholt, rue de l'Avocat.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 1 et 10, rue du Sole, Roubaix.

Chute grave. — M. François Deshonnet, 37 ans, rue Bernard, cour Mayot, 3, occupé comme aide-maçon à la filature de M. Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta, est tombé dans l'usine. Le docteur a relevé une plaie au coude gauche et un épanchement sanguin dans l'articulation du genou droit. Un repos de 3 semaines a été prescrit à M. Deshonnet.

Un vieillard sérieusement blessé en tombant. — Dimanche soir, vers 11 h., M. Benoit Dufour, 71 ans, rue du Chemin-de-Fer, a fait une chute sur la chaussée. Il s'est fracturé l'avant-bras droit et s'est fait une blessure assez sérieuse au cuir chevelu. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Tenez la rampe. — Chez M. Amand Montagne, mécanicien, rue de l'Ouest, un aide-monteur, M. Alfred Schmet, rue Solférino, 43, est tombé dans un escalier. Il porte une plaie à la jambe gauche. Un repos de 20 jours lui a été prescrit.

Accident dans un triage. — Un trieur de chez M. Fournier-Gadenne, négociant en laine, boulevard Gambetta, M. Georges Bécart, 19 ans, rue d'Iéna, à Lys, a été violemment terré entre deux balles de laine. Il est sérieusement blessé à l'épaule droite et devra subir 20 jours de soins.

En glissant. — Un charretier de la voirie, M. Augustin Servais, 57 ans, rue Lionel, maisons Herchuez, a glissé sur la glace, rue du Coq-Français. Il s'est fait une entorse du pied gauche et devra chômer pendant 1 mois.

Le feu. — Des ouvriers de l'établissement P. et C. Garnett, rue J.-B. Glorieux, étaient occupés, hier matin, vers 9 h., à dégeler un compteur à gaz placé dans le bureau. Ils se servaient de barres de fer rougies au feu. Des toiles qui entouraient le compteur s'enflammèrent au contact des barres de fer et un commencement d'incendie se déclara. On parvint à l'éteindre, non sans peine avant l'arrivée des pompiers. Il y a pour 8 ou 300 francs de dégâts.

Entre voiture et tramway. — La voiture de M. Demerlère, marchand de lait à Lys, s'est jetée, lundi matin, vers 8 h., sur un tramway, à l'angle du boulevard de Belfort et de la rue de Lannoy. Le cheval a été renversé, mais n'a pas été blessé. Ni la voiture ni le car n'ont été endommagés.

Les tramways se tamponnent. — Hier matin, vers 8 h. 1/2, un car quittant le garage de Lannoy a tranché le garage établi près de la rue de la Tuilerie et est venu tamponner un autre car qui allait en sens inverse. Des vitres se sont brisées dont les éclats ont blessé, peu grièvement quelques voyageurs. Les deux cars ont eu des dégâts assez sérieux.

Une rixe entre bâteleurs. — Deux jeunes bâteleurs de la filature de MM. Auguste Lepoutre et Cie, rue St-Antoine, Joseph Dubois et Modeste Houzet, ayant eu une querelle, en sont venus aux mains. Modeste Houzet a lancé son couteau sur Dubois qui a été blessé au nez.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS Lacroix Frères

du 6 janvier

Naissances. — Berthe Defoilin, rue Saint-Louis, 77. — Eugène Dufour, rue Blanchemaille, 34. — Simonne Ducarin, rue de Bouvines, 3. — René Leclercq, rue de l'Hospice, 19. — Alphonse Lasseron, rue de Naples, 103, cour Gheequière. — Julienne Dereuck, rue Meyerbeer, imp. Nisse, cour Cocheteux, 1. — Rachel Joorris, rue de Denain, 98, cour Tanchoux, 4.

Décès. — Hector Petit, 44 ans, entrepreneur de peinture, rue de l'Alouette, 37. — Lucie Weill, 47 ans, sans profession, boulevard de Cambrai, 5. — Auguste Beauchamps, 50 ans, peintre, rue Jean-Bart, cour Vanneste, 1. — Eugène Germain, 64 ans, maréchal des logis de gendarmerie en retraite, rue de l'Industrie, 189. — Nelly Tourmentine, 2 mois, boulevard de Metz, cour D'Hooghe, 5. — Reine Roy, 54 ans, ménagère, rue Ma Campagne, cour Debosque, 9. — Flore Buisine, 60 ans, ménagère, rue Turgot, 49. — Virginie Lesfrennet, 56 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Oscar Carpentier, 6 mois, rue des Longues-Haies, cour Lebrun, 9. — Aline Mortier, 55 ans, ménagère, rue Marc-Séguin, 16. — Bienvenu Lepers, 70 ans, sans profession, rue Barbieux. — Clémence Labarre, 37 ans, ménagère, rue de Blanchemaille. — Pierre Duponcheel, 3 mois, rue Blanchemaille. — François Desmettre, 71 ans, ourdisseur, rue Soult, 7. — Marie Vangavere, 85 ans, sans profession, rue de Beaumont, 139. — Jean Hellin, 84 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Auguste Goossens, 21 ans, apprêteur, rue d'Alma, 216 bis, cour Carpentier, 11. — Camille Buffels, 8 jours, rue Sainte-Elisabeth, cour Saint-Louis, 9.

WATTRELOS

La classe de 1907. — Le contingent de la classe de 1907 est de 236 conscrits. Canton de Roubaix-Est 103, canton de Roubaix-Nord 133. La liste est affichée à la place et à la mairie conformément à la loi.

Abattoir public. — L'enquête concernant le choix du terrain pour la construction d'un abattoir public aura lieu aujourd'hui à la mairie, de 3 à 4 heures.

Les observations ou réclamations seront reçues par M. Théris, maire, commissaire-enquêteur délégué par M. le Préfet.

Vente de terrain du Bureau de bienfaisance aux établissements Kuhlmann. — L'enquête de commodo au sujet de la vente d'un terrain appartenant au Bureau de bienfaisance aux établissements Kuhlmann a eu lieu à la mairie. M. Eugène Motte, maire de Roubaix, commissaire enquêteur, délégué par M. le Préfet du Nord, a donné un avis favorable au projet, aucune observation n'ayant été présentée.

Accident du travail. — Au tissage Leclercq-Duptre, un tisserand, M. Mazure Jules, 27 ans, s'est blessé au genou droit en plaçant sa chaîne sur les supports de son métier. Docteur Laplat, 8 jours de repos.

La fraude. — MM. Mayeis et Dupagny, sous-brigadier et préposé des douanes à la Martinoire, ont arrêté Dheere Arthur, 19 ans, d'Amiens, porteur de 16 paquets de tabac haché d'une valeur de 50 francs.

— MM. Dupont, Dubar et Danis, préposés des douanes à Roubaix, ont arrêté Lullier Alexandre, 29 ans, acrobate, rue du Chemin-de-Fer, 67 à Roubaix, qui était porteur de 16 paquets de tabac haché d'une valeur de 50 fr.

CROIX

Un homme tente de tuer sa femme à coups de couteau

LA VICTIME EST DANS UN ETAT GRAVE. — L'ASSASSIN EST ARRÊTÉ. — DESCENTE DU PARQUET.

Dimanche soir, vers neuf heures et demie, s'est déroulé à Croix un horrible drame de famille. Un nommé François Vanderstraeten, 48 ans, chauffeur au peignage Holden, a voulu tuer sa femme dans les circonstances suivantes :

Vanderstraeten est un individu aimant à boire. Aux reproches de son épouse, Clémence Depoorter, 39 ans, journalière, il répondait par des brutalités qui forcèrent la malheureuse à se réfugier chez son père, rue de Metz, impasse Pluquez, n° 8.

Elle avait emmené avec elle ses trois enfants, Clémence, 17 ans, Evariste, 16 ans, et Jeanne, 14 ans.

Le 1er janvier avait marqué la séparation des deux époux.

Avant le drame

Dimanche, Vanderstraeten, avant de se rendre à l'usine Holden, pour son travail de nuit, était entré au cabaret Lecrinier, où il rencontra son beau-père. Il dit à ce dernier que la solitude lui pesait et qu'il désirait se remettre d'accord avec sa femme.

M. Depoorter, faisant confiance aux déclarations de son beau-fils, lui permit de venir chez lui, après son travail, pour tenter une démarche de conciliation.

Vanderstraeten se rendit à l'usine à six heures du soir et revint une heure plus tard chez ses beaux-parents. Sa femme ne s'y trouvait pas.

A huit heures il se coucha ; à huit heures et demie, Clémence Depoorter entra et, voyant son mari, elle lui fit des remontrances sur son inconduite.

Le couteau sert d'argument

Vanderstraeten se leva et demanda à sa femme de passer l'éponge sur le passé.

Tout en parlant, le couple était descendu au rez-de-chaussée.

La femme ayant refusé d'acquiescer aux prières de son mari, celui-ci, furieux, tira de sa poche un long couteau et en frappa la malheureuse au bas-ventre.

Son coup fait, le meurtrier prit la fuite et alla reprendre son travail chez Holden.

A ses camarades d'atelier il montra le couteau ensanglanté et dit : « Je viens de tuer ma femme. »

La victime

Clémence Depoorter, quoique souffrant atrocement de la blessure d'où sortaient les intestins, eut la force d'appeler au secours.

Son père accourut et avertit les voisins, qui se mirent à la recherche d'un médecin. Le docteur Barroyer donna ses soins à la pauvre femme, dont l'état est très grave.

En pleine connaissance, la blessée a reçu les sacrements, que lui a administrés M. l'abbé Bouillet, vicaire à Saint-Martin.

Le docteur Barroyer craint une péritonite.

Lundi soir, tout espoir de sauver Clémence Depoorter paraissait devoir être abandonné.

Arrestation de Vanderstraeten

Pendant qu'on s'empressait auprès de la victime, des voisins et des agents recherchaient le criminel.

On fouilla le n° 8 de l'impasse Pluquez, où habitait la famille avant la séparation, mais en vain.

A deux heures du matin, un ouvrier de chez Holden vint informer le garde Mahieu que l'assassin se trouvait dans la salle de chaufferie de l'usine.

Les gardes Mahieu et Roger s'y rendirent et le mirent en état d'arrestation, sans rencontrer de résistance.

A trois heures, Vanderstraeten était incarcéré au violon municipal de la rue de la Fontaine.

L'arrivée du Parquet

Lundi matin, à dix heures, M. Codron, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Bastoen, descendit à Croix et se rendit à la maison du drame, où il reçut les dépositions de la victime, des parents et des voisins.

Au commissariat, il interrogea Vanderstraeten, qui dit n'avoir point prémédité son coup. Il avait voulu faire peur à sa femme; mais en faisant le geste de frapper, il l'avait blessée involontairement.

Naturellement, pareilles explications ne sont pas de nature à satisfaire la justice.

Le parquet repartit pour Lille à une heure, et Vanderstraeten, à deux heures, était remis à la gendarmerie de Roubaix, qui l'emmena à Lille.

Les antécédents du criminel

Vanderstraeten, comme nous l'avons dit plus haut, était un mauvais mari.

De par sa paresse et son ivrognerie, le ménage, qui eût pu jouir d'une honnête aisance, se trouvait plutôt dans la gêne.

La malheureuse épouse devait travailler comme journalière chez Holden pour procurer à ses enfants le strict nécessaire.

Vanderstraeten a déjà joué du couteau; il y a quelques années, il purgea en Belgique une condamnation à un an de prison pour s'être servi de cette arme au cours d'une rixe.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'enquête et de l'état de l'infortunée Clémence Depoorter.

UN CAMIONNEUR sous les roues de son chariot

Lundi soir, à quatre heures et demie, un domestique de la maison Marguet, entrepreneur de camionnage, rue de la Gare, Octave Manzart, 54 ans, passait avec un chariot à quatre roues contenant de la pulpe de betteraves, au boulevard de la Chapelle. Il conduisait, à pied, ses deux chevaux qui, par suite du verglas, marchaient péniblement. En face de la rue Léon-Gambetta, l'ouvrier glissa et tomba à la renverse, la tête sous le véhicule, entre la première et la seconde roue. Il conserva assez de sang-froid pour maintenir les guides qu'il tira à lui de toutes ses forces.

Heureusement les chevaux s'arrêtèrent au moment où la roue du lourd véhicule, d'un poids de 3.500 kilogs, lui comprimait la côte gauche, à hauteur des reins.

M. Malot, graveur, boulevard de la Chapelle, se jeta à la tête des chevaux qu'il fit reculer non sans peine. Aidé de quelques personnes, il transporta le conducteur dans un estaminet voisin où M. Barroyer, appelé, accourut lui donner ses soins. Manzart porte des contusions au côté gauche et se plaint de douleurs internes.

A six heures, l'ouvrier fut reconduit à son domicile, rue des Ogiers, 245.

Le verglas. — Une pluie fine a revêtu, lundi après-midi, nos rues et nos trottoirs d'un verglas dangereux. Ce qui a provoqué de nombreuses chutes de personnes et de chevaux.

CROIX. — Décès. — Florence Boucaut, 17 ans, 10 mois, rue de l'Avenir, 5.

WASQUEHAL

Suicide. — Un pénible accident s'est produit hier après-midi, dans la ferme de M. Emile Dal. Le conducteur d'une voiture des vidanges inodores de M. Dufresnet a reçu en pleine poitrine un violent coup de pied de cheval.

Le malheureux, Emile Lesy, âgé de 30 ans, domicilié à Roubaix, boulevard Descat, fut projeté à terre, inanimé. Il fut transporté immédiatement dans un appartement, où on lui prodigua les premiers soins, en attendant la venue du docteur Butin. Ce dernier ne constata aucune fracture, mais n'est pas sans craindre des lésions internes. Il se prononcera dans quelques jours sur la gravité de l'accident.

L'infortuné conducteur a été transporté à son domicile en voiture de place.

Victime du verglas. — Lundi soir, en descendant du car F au Breucq, Mme veuve Dillies, demeurant rue de Marcq-en-Barœul, a glissé et s'est fait en tombant une blessure assez profonde à la tête.

Mme Dillies a été transportée chez M. Barthou, pharmacien, rue de Lille, qui a pansé la plaie, et fut ramenée ensuite à son domicile.

La tentative de suicide. — Lundi dans la matinée, les docteurs Paillarbre et Dujardin se sont rendus au domicile de Adolphe Merlier, rue Jean-Bart, pour enlever les balles calibre 12 que ce dernier s'est tirées dans la tête. Contrairement à ce qu'on avait cru remarquer d'abord, il s'agissait non d'une seule balle tirée à la tempe mais d'une deuxième sous la menton et qui s'est logée à la hauteur du nez. Cette dernière a été aisément enlevée, intacte et gardant sa forme. Quant à celle qui se trouvait logée dans le crâne, il a fallu près de trois quarts d'heure pour l'extraire entière mais avariée par les instruments des praticiens. Merlier, qui a un tempérament de fer, a subi l'opération sans aucune plainte. Comme celle-ci a parfaitement réussi, on commence à croire que ses jours sont moins en danger.

WASQUEHAL. — Du 6 janvier. — Décès. — Sidonie Vanpéteghem, 46 ans, rue de la Brasserie, 7.

FLERS-BREUCQ

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré, hier soir vers 6 heures au domicile de M. Jules Duc, rue de Lille, cour du Beau-Bouquet, et a mis en danger toutes les habitations voisines.

Après une demi-heure d'un travail incessant des voisins, ont parvint à l'éteindre.

Les dégâts sont peu importants.

HEM

Statistique de la population pendant l'année 1907. — Naissances, 100; mariages, 58; décès, 91.

Conscrits. — Le nombre des conscrits pour l'année 1907 est de 40.

Accident du travail. — Chez MM. Mulaton frères, teinturiers-apprêteurs, un apprêteur, M. François Béghin, 58 ans, demeurant à la Citadelle, s'est fait une entorse à l'épaule gauche en portant une balle de tissu. 10 jours de repos; docteur Coubronne.

HEM. — Du 1er au 6 janvier. — Naissance. — Marie-Louise Claisse, Citadelle.

Publications. — Henri Leman, charretier à Blandain (Belgique), et Céline Mullier, journalière à Hem. — Désiré Tack, tisserand, et Juliette Declercq, tisserande à Roubaix.

Décès. — Yvonne Crépel, 5 ans, Petit-Lannoy.

TOURCOING

Jeunesse Catholique. — Ce mardi soir, à 8 heures 1/2, réunion mensuelle du groupe du Sacré-Cœur, rue du Nain.

La vergine. — Lundi, à une heure, le vent passe au quelques-instants du Nord d'où il nous apportait, depuis dix jours, une température sibérienne, au Sud d'où il nous envoya une légère pluie! Au contact du sol gelé l'eau forma un miroir de glace. Il y eut nombre de chutes sur la voie publique et aussi des accidents. C'est ainsi que M. Amédée Depwarte, 61 ans, rentier, rue de Guisnes, 55, est tombé, vers quatre heures de l'après-midi, place du Centenaire, et s'est fixé la cuisse droite. Il a fallu qu'il se fasse reconduire à son domicile en voiture.

Mort accidentelle d'un soldat. — Nous avons relaté dans notre chronique d'Avesnes, la mort accidentelle dans une citerne laissée ouverte à cause de la gelée, du soldat Camille Castelain, 23 ans, affecté au 84e d'infanterie, 10e compagnie. Le corps de notre infortuné concitoyen est arrivé en gare de Tourcoing lundi vers 6 heures du soir, et a été transporté au domicile de ses parents, rue Jean-Bart, 60.

La mort du soldat Camille Castelain laisse dans la désolation une famille ouvrière très estimée composée du père, de la mère, de trois garçons et de deux filles. Lui-même, ayant son départ pour le régiment, était ouvrier tisserand. Ses funérailles auront lieu, mercredi à 8 heures du matin, en l'église Notre-Dame de Lourdes. Le 84e sera représenté par une délégation, et offrira une couronne.

Nous recommandons l'âme du défunt aux prières de nos lecteurs.

Une chute dans un escalier. — M. Emile Mahieu, 40 ans, maîtreur à la brasserie Desurmont, et demeurant rue Lafontaine, 86, a fait une chute dans un escalier, lundi, à 6 heures 1/2 du matin, et s'est fracturé le radius du bras gauche. Le docteur Julien lui a prescrit un repos d'un mois environ.

Le feu dans un peignage. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin, M. Alphonse Le Gourmachey, chauffeur au peignage de la Tossée, aperçut des flammes dans un séchoir. Le feu prit presque soudainement une grande extension, endommagea un plafond et se communiqua à l'étage où se trouve un magasin qui renfermait 78 balles de laine d'Australie. Les pompiers furent prévenus par le téléphone qui, directement, relie leur hôtel à l'usine. Bien que ce fut au milieu de la nuit, ils furent levés et transportés sur les lieux du sinistre, six minutes après l'appel téléphonique. C'est un véritable record de vitesse tout à l'honneur des Pompiers et qui a permis de circonscrire un incendie qui aurait pu détruire un important établissement industriel.

Deux lances furent dirigées sur le foyer et, après trois heures de travail, tout danger était écarté. Les dégâts sont relativement peu importants, une douzaine de mille francs environ, couverts par plusieurs assurances.

Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi, à 3 heures de l'après-midi, chez M. Charles Cardon, négociant en caoutchouc, 23, rue Saint-Blaise, dans le séchoir situé au premier étage. Les pompiers ont été appelés par téléphone mais n'ont pas eu à intervenir. Les voisins ont éteint l'incendie à l'aide de seaux d'eau. Les dégâts sont évalués à 200 fr. environ.

Ils troublaient l'ordre. — Dans la soirée du dimanche, vers 10 heures du soir, deux jeunes gens, Emile V..., 19 ans, employé de commerce, rue de la Cloche, 42 et Paul S..., 22 ans, coupeur, rue des Archers, 12, ont été amenés au poste et ont couché au violon, pour avoir, étant en état d'ivresse, troublé l'ordre dans une salle de spectacle.

Un qui boit trop. — Eugène P..., 19 ans, rabboteur, rue Cadeau, 103, à Roubaix, trouvé ivre à une heure et demie du matin, a été amené au poste par les agents Derbendringhien et Vandamme. Il y a achevé la nuit.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 6 janvier

Naissances. — Bogaert Henri, rue des Cinq-Voies, 189. — Castelain Marguerite, rue de Paris. — Leman Germaine, rue des Carliers, 12.

Mariages. — Benoit Adolphe, monteur et Suykens Marie, s. p. — Boudry Robert, gilboteur et Planckaert Louise, s. p. — Vienne Fidèle, fabricant et Scalabre Marie, s. p.

Décès. — Desmettre Fernande, 2 mois, rue de la Croix-Rouge, 151. — Catteau Denis, 81 ans, rue de l'Industrie, 6. — Tiberghien Amélie, 65 ans, rue du Virolois, 189. — Viard Charles, 68 ans, rue de Lille, 121. — Gounot Charles, 65 ans, rue Nationale, 122. — Delen Achille, 21 ans, id. — Lourenço Aimé, 32 ans, rue de Gand, 354.

HALLUIN

Bris d'un reverbère. — Un camion attelé de trois chevaux, appartenant à M. C..., marchand de beurre à Wattrelos, descendait la rue de Lille, lundi soir, vers 4 h.; une roue accrocha un reverbère qu'elle brisa.

M. C... est allé lui-même en faire la déclaration au commissariat. Le reverbère brisé coûte 60 francs, mais le marchand est assuré contre les accidents.

BONDUES

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni lundi soir, à 5 h., en séance extraordinaire, sous la présidence de M. D'Hespel, maire; 12 conseillers étaient présents.

M. J.-B. Crépel fut secrétaire.

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion, le Conseil aborda la question de la location du presbytère.

D'accord avec la proposition de M. le Préfet du Nord, le Conseil décide de fixer à 200 fr. plus les charges le loyer annuel du presbytère; ce chiffre avait été soumis à M. le Curé qui accepte.

Le Conseil prononce ensuite le huis-clos pour plusieurs demandes d'assistance médicale gratuite.

BONDUES. — Naissance. — Fernande Desreumeaux, au Jambos.

MOUVAUX

Encore un « bougeon » de chaise dans l'horloge. — L'horloge à l'église Saint-Germain est encore une fois arrêtée, « bloquée » ! ! !... Deviendrait-elle bloccarde à son tour ? Depuis que Monsieur le Maire a déclaré avoir la clef dans sa poche et dans celle du fossoyeur, tout allait marcher admirablement, à l'entendre ? ! !... Peut-être, une « langue trop bien pendue », selon son expression typique, a-t-elle été salir notre horloge ? Qui sait ?

En tout cas, prière à Monsieur le Maire, pour la deuxième fois, de faire marcher l'horloge !

Bien remontée et soigneusement entretenue, elle marchera mieux que certains conseillers bloccards qui ne veulent plus venir se faire tourner en ridicule sur le théâtre municipal.

Une femme tombe et se casse le péroné. — Lundi, vers 3 h. 1/2 de l'après-midi, Mme Debuschère, domiciliée au Petit-Tourcoing, sortait de la mairie portant dans ses bras son petit enfant qu'elle avait apporté à la consultation des nourrissons. En descendant les marches près de la porte d'entrée de la mairie, Mme Debuschère glissa par suite du verglas qui était tombé depuis qu'elle était dans la salle de consultation. Quelques personnes qui passaient dans la rue, entr'autres M. Ernest D'Huis, s'empressèrent de relever la pauvre femme et de la porter chez M. Buisine, en face de la mairie.

Le médecin qui se trouvait à la mairie pour la consultation des nourrissons, fut appelé auprès de Mme Debuschère qui souffrait beaucoup. Il constata une fracture du péroné de la jambe droite. Après avoir reçu les soins nécessités, Mme Debuschère fut reconduite chez elle sur une civière.

DÉPÊCHES de la NUIT

UNE EXPLOSION A SAINT-DENIS

USINE DETRUITE PAR LE FEU. — LES SECOURS. — DEUX BLESSÉS

La commune de Saint-Denis-Nord a été mise en émoi, lundi matin, par une violente explosion qui s'est produite dans l'annexe des usines Floquet, située rue de Paris.

Les usines Floquet s'occupent du dégraissage des peaux et emploient un personnel important, dans une annexe à peu de distance de la maison-mère, qui a son siège même rue.

Lundi matin, à six heures et demie, une formidable explosion retentit, semblant provenant de la chambre des machines. Une certaine panique se produisit, mais elle fut bientôt réprimée, car les ouvriers s'aperçurent que l'explosion avait communiqué le feu à la partie du bâtiment réservé aux machines.

Les pompiers de Saint-Denis accoururent bientôt suivis par ceux d'Aubervilliers et de la caserne de la rue Château-Landon.

Le feu fut combattu avec activité, mais malheureusement les efforts des pompiers furent vains, car les matières essentiellement inflammables contenues dans l'annexe avaient toutes pris feu. Au bout d'une heure, le bâtiment n'était plus qu'un monceau de ruines.

Au moment de l'explosion, deux employés qui se trouvaient dans la chambre des machines, ont été brûlés, peu grièvement, l'un au bras, l'autre au visage.

On croit que le sinistre est dû à un court-circuit.

L'affaire Jeanne Weber

UN NON-LIEU

Bourges, 6 janvier. — La Chambre des Mises en accusation a pris connaissance cet après-midi, du dossier de l'affaire Jeanne Weber et a rendu un arrêt de non-lieu.

En conséquence, le Parquet général a immédiatement télégraphié au Parquet de Châteauroux.

Le Procureur va donc signer dès aujourd'hui une ordonnance de mise en liberté.

EN SE RENDANT A VERSAILLES POUR FAIRE SES 28 JOURS, UN HABITANT DU PAS-DE-CALAIS EST TUÉ PAR UNE AUTOMOBILE.

Paris. — Lundi à 2 heures de l'après-midi, rue de Maubeuge, M. Berier, 26 ans, maréchal-ferrant à Ranzart (Pas-de-Calais), qui se rendait à Versailles pour accomplir une période de 28 jours, a été écrasé par une automobile.

Transporté à l'hôpital Lariboisière, M. Berier a expiré aussitôt.

L'autorité militaire fera le nécessaire pour rendre le corps à sa famille.

TENTATIVE DE VOL A L'ARSENAL DE CHERBOURG

Cherbourg. — Un gardien-consigne a découvert, hier, à l'arsenal, une quantité considérable de cuivre rouge dissimulé sous un tas de pierres...

Le butin se prouvait placé près de la direction d'artillerie, non loin du mur de clôture.

Les voleurs attendaient sans doute l'occasion favorable pour lancer le cuivre par-dessus le mur.

Une enquête a été prescrite par les autorités.

MOUVEMENT DU PERSONNEL DES MINISTÈRES

MM. Briand, Doumergue et Cruppi n'ont pas encore arrêté définitivement la composition de leurs cabinets respectifs.

Il paraît probable que M. Briand désignera pour directeur M. Grunebaum-Ballin qui était son chef de cabinet à l'Instruction Publique.

M. Bort qui était directeur de ce ministère reprendra ses fonctions d'inspecteur général des économats des lycées et collèges de France auxquels il a été récemment nommé.

M. Deshayes, directeur du cabinet de M. Guyot-Dessaigne, sera nommé substitut du procureur général près la Cour de Paris ; M. Ribouiet, chef de cabinet, retournera au Conseil d'Etat où il est maître des requêtes.

L'AGITATION DANS LE BASSIN DE LA LOIRE

L'arbitrage de M. Viviani

Saint-Etienne. — Les entrevues de M. Viviani avec les délégués mineurs se sont terminées hier soir, à huit heures.

Le ministre a présenté au cours de ces entretiens des propositions transactionnelles qui donnent en partie satisfaction aux mineurs.

Les syndicats seront consultés sur ces propositions puis une décision sera prise très prochainement.

M. Viviani est reparti à 8 heures 25.

ANARCHISTES FAUX-MONNAYEURS

Paris. — En vertu d'un mandat de M. Soubeyran de Saint-Priz, le service de la sûreté vient d'arrêter deux membres d'une bande se livrant à la fabrication et à l'émission de fausse monnaie, notamment de pièces de dix francs à l'effigie de Napoléon III, aux millésimes de 1864 et 1866.

Ce sont Victor Godenmache, typographe, originaire de Clermont-Ferrand, et Léonie Cauderlang qui a été arrêtée au moment où elle descendait d'un train venant de Vichy. Elle avait émis de nombreuses pièces dans cette région. Les perquisitions opérées au domicile commun, rue des Abeilles, a amené la découverte de nombreuses brochures révolutionnaires et anarchistes.

Tous nos lecteurs nous abisent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai.

ROMANICHELS ASSASSINS

A Beylongue, dans les Landes, une troupe de bohémiens a tué un homme, habitant Saint-Sever, et blessé grièvement deux autres personnes.

La gendarmerie de Riom a arrêté les coupables.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE A PARIS

Paris. — L'impératrice Eugénie est arrivée à Paris en compagnie de M. Pietri. Elle vient de Portsmouth et se rendra, dans quelques jours, au cap Martin.

LE TRAITRE ULLMO

Retour du Maroc d'un témoin

Toulon. — Le contre-torpilleur « Carabine », venant du Maroc, est arrivé lundi soir à Toulon, après avoir relâché à Barcelone à cause du mauvais temps.

Le lieutenant de vaisseau, M. de Seine, commandant de ce navire, sera interrogé par le lieutenant de vaisseau, M. Devarennes, rapporteur dans l'affaire Ullmo.

On sait que le traître fut embarqué à bord de la « Carabine ».

LE CONCOURS DES CHIENS DE POLICE DE VINCENNES

Le premier concours international de chiens de police a commencé lundi matin à Vincennes pour se terminer mardi.

On sait que M. Roussel, adjoint au maire de Roubaix et conseiller général du Nord, est président du Comité; dans le jury figure M. Alfred Damez, de Roubaix.

Le concours se divise en deux parties : chiens de police proprement dits; chiens de recherches. Les concurrents sont nombreux et de multiples et intéressantes épreuves leur sont imposées. M. Lépine, préfet de police; M. Mouquin, directeur des recherches; M. Marion, commissaire central de Roubaix, suivent très attentivement les concours.

M. Roussel a présidé un banquet lundi à midi et y a prononcé une allocution applaudie.

UN EMPLOYÉ DE CHEMIN DE FER EST TUÉ EN GARE DE SOTTEVILLE-LEZ-ROUEN

Rouen. — M. Gendre Noël, facteur aiguilleur à la gare de Sotteville, a été tamponné par le rapide de Paris-Dieppe.

La mort a été instantanée.

NOUVELLES MILITAIRES

M. l'intendant militaire Gardarein, directeur du service de l'intendance du 12e corps, est placé dans la deuxième section de réserve du cadre des intendants militaires.

Au Maroc

LE GÉNÉRAL LIAUTEY DÉCLARE CLOSE L'OPÉRATION MILITAIRE CONTRE LES BENI SNASSEN

Un télégramme du général Liautey indique qu'il faut considérer comme close l'opération militaire proprement dite engagée contre les Beni Snassen.

Le général Liautey énumère les mesures qu'il convient de prendre pour organiser définitivement le régime de la police :

Il estime, qu'afin de marquer la cessation des opérations militaires, il est nécessaire de réduire immédiatement l'effectif des troupes. Le général fait des propositions en vue de renvoyer une partie des troupes d'Algérie dans leurs garnisons.

LA TEMPÊTE

Tanger. — La tempête a détruit quatre chalands en rade de Larache. Les équipages ont été sauvés par un navire de commerce.

Y aura-t-il guerre entre les Etats-Unis et le Japon ?

LE JAPON PRÉPARE LA MOBILISATION

New-York. — Les journaux de lundi matin publient un télégramme sensationnel de Vancouver annonçant que tous les dépêches de cette ville ayant servi dans l'armée ont reçu par le canal de leur réseau des instructions leur enjoignant d'avoir à se tenir prêts à repartir pour le Japon.

UN INGÉNIEUR ASSASSINÉ DANS UN TRAIN

Rome. — On annonce trois nouvelles arrestations relatives à l'assassinat de M. Solinot, l'ingénieur trouvé mort dans un train.

Ce sont trois paysans qui furent sinon les auteurs du crime, tout au moins des complices.

**LES ANTÉCÉDENTS